

Même quand il pleut,
les réserves en eau
restent

FRAGILES

dans le Nord

Le Nord connaît depuis 2017 des déficits pluviométriques importants qui ont conduit, en 2017 et 2018, à des **mesures de restrictions**.

L'hiver 2018-2019 a présenté un **déficit pluviométrique** de 20 % par rapport à la normale. Il n'a donc pas été suffisamment pluvieux pour permettre aux nappes de revenir à leur niveau normal au début de printemps. Ainsi, notre département enregistre, par endroit, un **niveau historiquement bas** et les éventuels événements pluvieux ou orageux ne sont pas de nature à améliorer rapidement la situation.

**Soyons tous citoyens,
économisons l'eau**

ECONOMISER L'EAU, c'est protéger la ressource mais aussi réduire ses dépenses !

À LA MAISON



Ne faites pas tourner les **lave-linge** ou les **lave-vaisselle** à moitié vides



Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette



Préférez les **douches** aux bains : Un bain consomme x5 plus d'eau



Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau
Une chasse d'eau économique consomme 2x moins d'eau



L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes

La chasse aux fuites

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur

20% Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer

Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = **centaines de m³ par an**

AU JARDIN



1 binage = 2 arrosages



Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol



Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite



Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage



Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...



Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique



Recueillez l'eau de pluie pour arroser



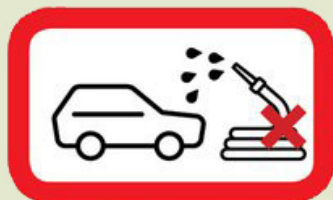
Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens

Tenez compte de la pluie prévue ou tombée

N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies

MESURES DE RESTRICTION À RESPECTER DANS LE NORD JUSQU'AU 30 JUIN 2019

sauf au niveau du Delta de l'Aa

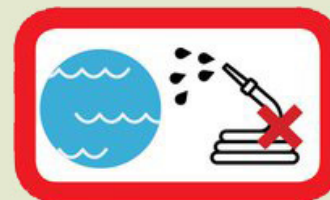


Interdiction de laver les véhicules particuliers

Ne pas laver les voitures
hors stations professionnelles
équipées de système à recyclage



Interdiction d'arroser les pelouses et les jardins de 9h à 19h



Interdiction de remplir les plans d'eau, piscines privées...

sauf lorsque ce remplissage
est lié à la sécurité de l'ouvrage
ou des utilisateurs, sauf lors de la première
mise en service pour réception de travaux



Interdiction d'arroser les terrains de sport, les stades, les golfs... de 9h à 19h



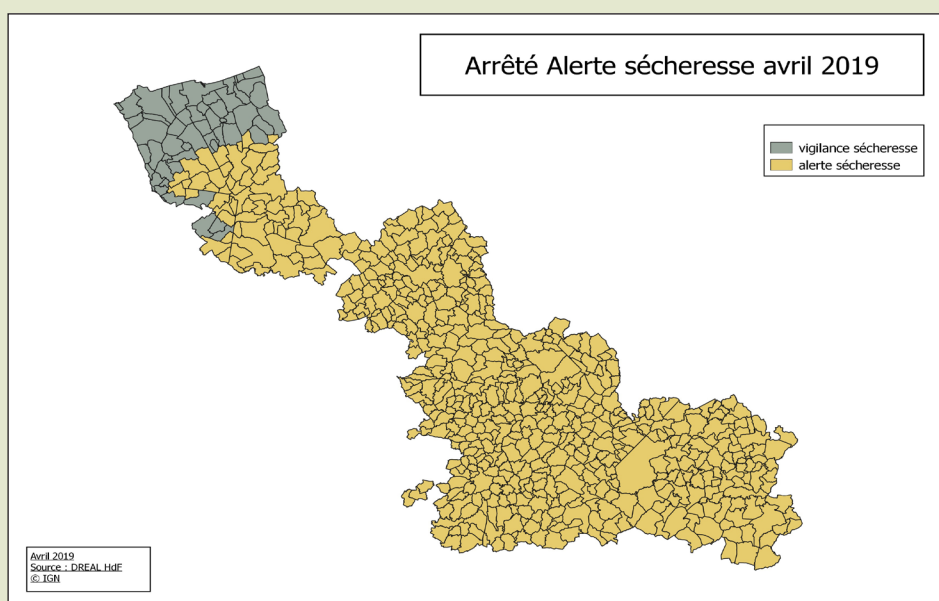
Restriction de l'irrigation agricole

sauf dérogations
consultez l'arrêté
sur www.nord.gouv.fr



Fermeture des fontaines publiques

qui ne disposent pas
d'un circuit fermé pour l'eau



Retrouvez l'ensemble des mesures prises
sur le site internet des services de l'État du Nord

www.nord.gouv.fr